



OurShare

 Devenez propriétaire
d'une partie de Kerry

Découvrir →



Déblocage de vos actions gratuites
Brochure Collaborateur 2026

Vos actions gratuites OurShare 2024 seront bientôt débloquées !

Si vous avez rejoint OurShare en 2024, vous êtes sur le point d'atteindre une étape importante.

OurShare est l'occasion de devenir propriétaire d'une partie de Kerry et de vous sentir valorisé(e), récompensé(e) et reconnu(e) pour votre rôle dans notre parcours collectif.

Depuis votre adhésion, nous vous avons attribué une action gratuite supplémentaire pour chaque tranche de trois actions que vous avez achetées.

À présent, vos actions gratuites sont sur le point d'être débloquées !

Une fois débloquées, toutes vos actions issues de OurShare 2024 vous appartiendront et vous pourrez les conserver ou les vendre comme vous le souhaitez. Si vous avez adhéré une année précédente et que vous n'avez effectué aucune opération sur vos actions, celles-ci seront conservées dans votre compte EquatePlus.

Vous trouverez ici toutes les informations essentielles concernant cette prochaine étape importante de votre parcours d'actionnaire et les choix qui s'offrent à vous.



OurShare : votre parcours jusqu'à présent

Il y a deux ans, vous avez rejoint OurShare et, depuis, vous avez vu votre portefeuille d'actions se développer.

Pendant les 12 premiers mois, vous avez versé entre 10 € et 200 € (ou l'équivalent dans votre devise locale) chaque mois. Vos contributions ont été prélevées sur votre salaire après impôt (salaire net) et ont servi à acheter des actions Kerry en votre nom. Ces actions constituent vos **Actions Achetées**.

Pour chaque tranche de trois actions achetées, Kerry vous a attribué une action supplémentaire. Ces actions constituent vos **Actions Gratuites**.

Vos Actions Gratuites sont restées bloquées pendant deux ans à compter du lancement de OurShare 2024, ce qui signifiait que vous deviez conserver vos Actions Achetées jusqu'à la fin de cette période de deux ans avant que vos Actions Gratuites ne soient débloquentes. Ce moment est désormais arrivé ! En octobre, toutes les Actions Gratuites que vous détenez seront débloquentes, ce qui signifie que l'ensemble de vos actions OurShare 2024 vous appartiennent désormais.

Récapitulatif rapide de OurShare 2024 :



* Avez-vous vendu une partie de vos Actions Achetées 2024 avant octobre 2026 ? Consultez les explications concernant les conséquences pour vos Actions Gratuites dans la section 3, « **Réponses à vos questions** », sur la page Débloquentes du [OurShare Hub](#).

Vos actions en un coup d'œil

Votre portefeuille d'actions s'est développé au cours des deux dernières années. OurShare se compose de trois types d'actions :

- **Actions Achetées.** Les actions que vous avez achetées grâce à vos contributions mensuelles. Vous êtes déjà propriétaire de vos Actions Achetées.
- **Actions Gratuites.** Les actions supplémentaires que nous vous attribuons, à raison d'une Action Gratuite pour chaque tranche de trois Actions Achetées que vous avez achetées et conservées jusqu'à la fin de OurShare 2024. Elles sont sur le point d'être débloquentées et de devenir pleinement les vôtres.
- **Actions à Dividendes.** Lorsque nous réalisons un bénéfice, nous le partageons généralement avec nos actionnaires sous forme de dividendes. Ces dividendes sont utilisés pour acheter des actions supplémentaires, appelées Actions à Dividendes. Pendant la période où vous attendiez le déblocage de vos Actions Gratuites, vous avez peut-être reçu des dividendes sur vos Actions Achetées. Ces dividendes ont été utilisés pour acheter des actions supplémentaires (ou fractions d'actions) Kerry en votre nom, appelées Actions à Dividendes.



Vous pouvez consulter l'ensemble de vos actions OurShare dans votre compte EquatePlus (si vous avez également participé à des cycles ultérieurs de OurShare, vos Actions Achetées et Actions Gratuites issues de ces cycles apparaîtront également dans votre compte EquatePlus. Comme pour OurShare 2024, les Actions Gratuites de chaque cycle ultérieur seront débloquentées à l'issue de leur période de deux ans).

Lorsque vos Actions Gratuites sont débloquentées

Lorsque vos Actions Gratuites seront débloquentées, vous devrez payer un impôt sur celles-ci. En effet, vos Actions Gratuites sont considérées comme un avantage en nature accordé aux salariés et, comme la plupart des autres avantages, elles sont généralement soumises à l'impôt sur le revenu (ainsi qu'aux cotisations de sécurité sociale dans certains pays).

Dans la plupart des pays, nous organiserons la vente automatique d'une partie de vos Actions Gratuites afin de couvrir le montant dû. Vous pourrez ensuite conserver ou vendre le solde de vos actions comme vous le souhaitez.



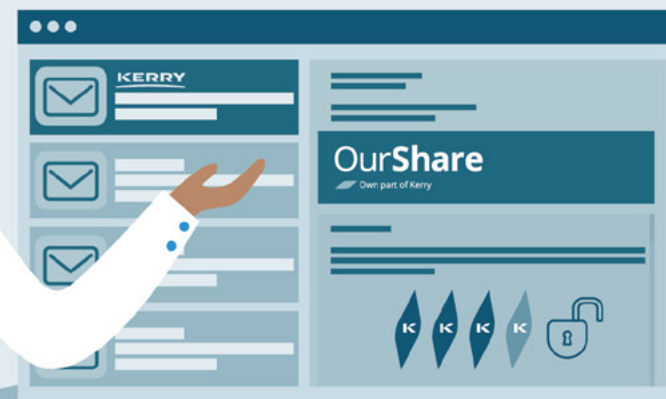
Voici comment cela fonctionne :

1. Nous travaillons avec les équipes de paie locales afin de confirmer le montant des impôts dont vous êtes redevable.
2. Nous informons Computershare, qui gère EquatePlus, du montant d'impôt à payer sur vos Actions Gratuites.
3. Computershare vend un nombre suffisant de vos Actions Gratuites pour couvrir les impôts dus ainsi que les éventuels frais associés.
4. Le produit de cette vente est ensuite transmis à l'équipe paie locale afin de régler vos impôts en votre nom.
5. Une fois vos impôts réglés, vous verrez le solde restant de vos Actions Gratuites dans votre compte EquatePlus.

Dans certains pays, il n'est pas possible de vendre automatiquement une partie de vos Actions Gratuites afin de couvrir les impôts dus.

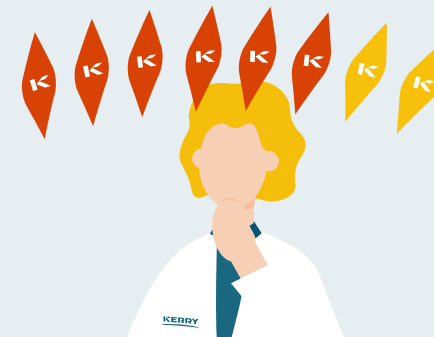
Vous trouverez plus d'informations sur les impôts et les autres frais susceptibles de s'appliquer dans la section 6, « Impôts et frais », des « **Réponses à vos questions** » sur la page Déblocage du [OurShare Hub](#).

Selon votre situation personnelle et les choix que vous faites concernant vos actions, d'autres impôts peuvent être dus. Vous trouverez plus d'informations dans les OurShare Country Employee Tax Notes disponibles dans la section « Ressources » de la page « Déblocage » du [OurShare Hub](#).



Ce que vous pouvez faire avec vos actions

Vos Actions Gratuites seront débloquées en octobre. À partir de ce moment, toutes vos actions OurShare 2024 vous appartiendront et vous pourrez les conserver ou les vendre comme vous le souhaitez.



Conserver vos actions et profiter des avantages d'être actionnaire de Kerry

- ✓ Participer aux décisions importantes de l'entreprise en votant lors de nos Assemblées Générales.
- ✓ Bénéficier de toute hausse du cours de l'action Kerry.
- ✓ Recevoir des Actions à Dividendes sur vos actions, y compris sur vos Actions Gratuites nouvellement débloquées, chaque fois que nous distribuons des dividendes.

Si vous décidez de conserver vos Actions Gratuites, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Elles resteront simplement dans votre compte EquatePlus.



Vendre vos actions et bénéficier du succès auquel vous contribuez

- ✓ Conserver le produit de la vente, qui sera versé directement sur le compte bancaire que vous avez désigné.
- ! Si vous vendez vos actions à un prix supérieur à celui auquel elles ont été achetées, félicitations : vous avez réalisé une plus-value !
- ! Vous pourrez être amené(e) à payer des impôts ainsi que certains frais de transaction lorsque vous vendrez vos actions.

Vous pouvez vendre vos actions en vous connectant à votre compte EquatePlus et en suivant les instructions affichées à l'écran.



Transférer vos actions vers votre compte personnel de courtage

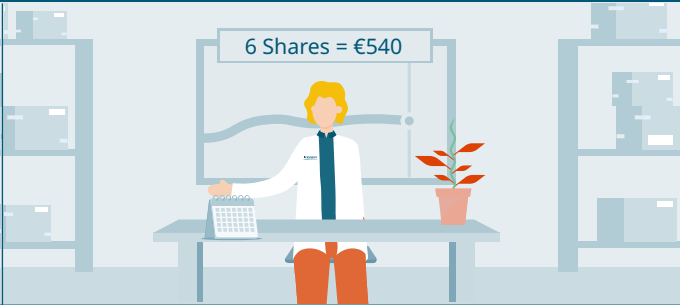
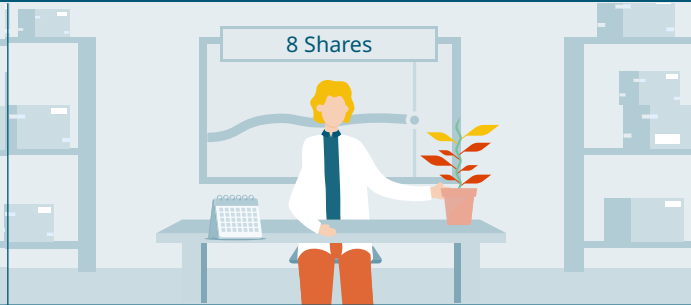
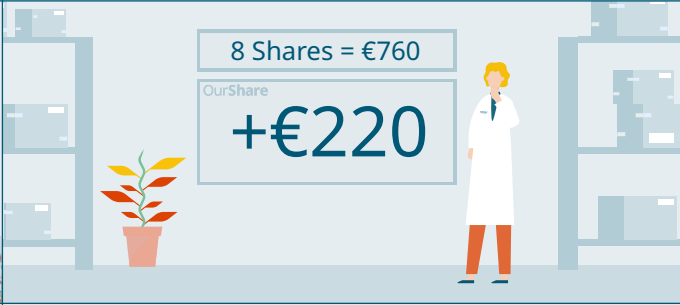
- ✓ Si vous disposez d'un compte titres ou d'un compte de courtage personnel, vous pouvez conserver vos actions tout en les retirant de votre compte EquatePlus.
- ! Des frais de transaction peuvent s'appliquer lors du transfert de vos actions.



Prenez le temps de réfléchir avant de décider de conserver ou de vendre vos actions.

Le déblocage des Actions Gratuites en pratique : l'histoire de Joe

[l'histoire d'Amira →](#)

Nous vous avons expliqué le fonctionnement du déblocage. Voyons maintenant un exemple concret avec quelques chiffres ! Vous vous souvenez de Joe ? Il a rejoint OurShare en 2024. Découvrez toute son histoire dans la vidéo disponible sur les pages Unlocking du OurShare Hub .		
		
Joe, opérateur de production, a rejoint OurShare en 2024 et a versé 45 € par mois.	Il a contribué pendant 12 mois, investissant un total de 540 €, ce qui lui a permis d'acheter 6 Actions Achetées.	Pour chaque tranche de trois actions achetées, nous lui avons attribué une Actions Gratuites supplémentaire.
		
Joe a conservé ses Actions Achetées pendant toute la période de deux ans.	Imaginons maintenant que le cours de l'action Kerry ait augmenté et soit désormais de 95 € par action.	Joe décide de conserver ses 8 actions, poursuivant ainsi son parcours en tant qu'actionnaire de Kerry.

Veillez noter

1. Cet exemple suppose que le cours de l'action Kerry augmente au moment du déblocage des Actions Gratuites. Toutefois, le cours de l'action peut aussi baisser. Le niveau du gain financier dépend du cours de l'action au moment de la vente. Toute plus-value réalisée peut être soumise à l'impôt. Consultez votre guide fiscal local pour plus d'informations.

2. Cet exemple ne tient pas compte des impôts dus, lesquels varient d'un pays à l'autre. Consultez les Country Employee Tax Notes de votre pays sur le [OurShare Hub](#) pour plus d'informations.

3. Les actions Kerry sont négociées en euros. Les taux de change fluctuent au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le montant que vous recevrez dans votre devise locale lorsque vous déciderez de vendre vos actions.

Le déblocage des Actions Gratuites en pratique : l'histoire d'Amira

← l'histoire de Joe

Amira a également rejoint OurShare en 2024. Elle a vendu une partie de ses Actions Achetées pendant la période de deux ans du plan et décide de vendre le reste de ses actions, y compris ses Actions Gratuites lorsqu'elles seront débloquées. Voici son histoire :			
			
Amira, membre de l'équipe RD&A, a rejoint OurShare en 2024 et a versé 135 € par mois.	Elle a contribué pendant 12 mois, investissant un total de 1 620 €, ce qui lui a permis d'acheter 18 Actions Achetées.	Pour chaque tranche de trois actions achetées, nous lui avons attribué une Actions Gratuites supplémentaire. Amira a ainsi reçu 6 Actions Gratuites (18 Actions Achetées ÷ 3). Son total s'élevait donc à 24 actions (18 Actions Achetées + 6 Actions Gratuites).	Amira a vendu 3 Actions Achetées avant le déblocage de ses Actions Gratuites. Elle détient donc désormais 20 actions (15 Actions Achetées + 5 Actions Gratuites, puisque 15 Actions Achetées ÷ 3 = 5 Actions Gratuites).
			
Imaginons que le cours de l'action Kerry ait augmenté et soit désormais de 95 € par action. Les 20 actions d'Amira valent alors 1 900 €. Cela représente un gain de 550 € par rapport aux 1 350 € de contributions correspondant aux Actions Achetées qu'elle a conservées, soit un rendement d'environ 40 %, sans tenir compte d'éventuelles Actions à Dividendes !	Amira a des projets personnels qui nécessitent des liquidités ; elle décide donc de vendre ses 20 actions restantes (déduction faite de toute partie déjà vendue pour couvrir l'impôt sur le revenu ainsi que des éventuels frais associés) et de conserver le produit net de la vente.	Elle s'assure également de bien comprendre les obligations fiscales applicables dans son pays.	Amira estime que OurShare est un excellent moyen d'épargner en vue d'un objectif financier et souhaite poursuivre son parcours d'actionnaire en participant aux prochains cycles du plan.

Veillez noter

1. Cet exemple suppose que le cours de l'action Kerry augmente au moment du déblocage des Actions Gratuites. Toutefois, le cours de l'action peut aussi baisser. Le niveau du gain financier dépend du cours de l'action au moment de la vente. Toute plus-value réalisée peut être soumise à l'impôt. Consultez votre guide fiscal local pour plus d'informations.

2. Cet exemple ne tient pas compte des impôts dus, lesquels varient d'un pays à l'autre. Consultez les Country Employee Tax Notes de votre pays sur le [OurShare Hub](#) pour plus d'informations.

3. Les actions Kerry sont négociées en euros. Les taux de change fluctuent au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le montant que vous recevrez dans votre devise locale lorsque vous déciderez de vendre vos actions.

Besoin d'aide supplémentaire ?

Si vous avez une question qui n'a pas trouvé de réponse ici, n'hésitez pas à nous contacter !

- ✓ Votre OurShare Champion local
- ✓ L'équipe OurShare : ourshare@kerry.com

Pour obtenir de l'aide concernant la plateforme EquatePlus, veuillez contacter Computershare :

Royaume-Uni	+44 (0) 370 703 0394
-------------	----------------------

Irlande	+353 1 696 8464
---------	-----------------

États-Unis	+1 7815752937
------------	---------------

Mexique	+52 800 070 0171
---------	------------------

Autres pays	+800 2667 8826
-------------	----------------

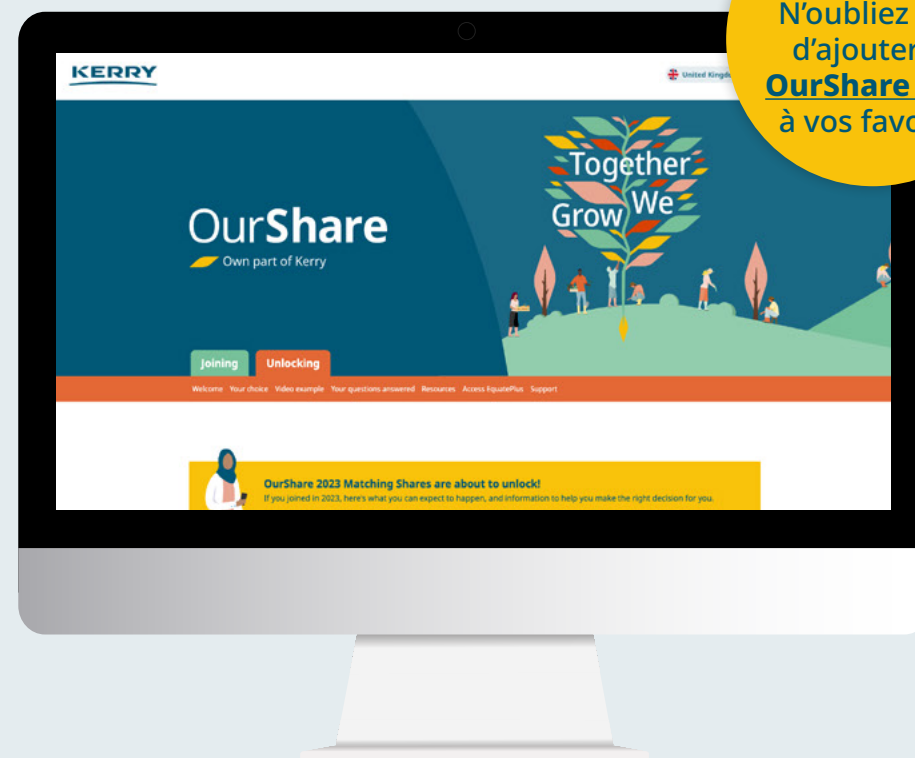


Consultez le OurShare Hub

Le [OurShare Hub](#) est la plateforme centrale regroupant toutes les ressources relatives à OurShare. Nous l'avons mis à jour pour y inclure une nouvelle section dédiée au Déblocage, dans laquelle vous trouverez notamment :

- Déblocage OurShare : **réponses à vos questions**
- Guide pratique EquatePlus pour le déblocage
- OurShare Employee Tax Notes
- Conditions générales relatives au courtage

Vous y trouverez également de nombreuses autres ressources, notamment les règles du plan, dans l'onglet « Adhésion ».



N'oubliez pas
d'ajouter le
OurShare Hub
à vos favoris !